

constaté son existence dans l'état du Maine. Je sais que depuis deux mois ils permettent que les pommes de terre de l'état du Maine soient expédiées dans les autres états, à certaines conditions et, d'après ce que je vois par les journaux, il en sera encore ainsi à l'avenir. Pourquoi ne pas envoyer quelqu'un à Washington pour savoir s'il serait possible de conclure un arrangement comme celui dont je parlais il y a un instant? Je ne vois là rien de dérogoire à la dignité du Canada, des Canadiens ni même des bons Anglo-Saxons comme nos honorables amis de la droite. Il s'agit simplement de proposer à un peuple voisin de faire des affaires avec nous; c'est une des dures nécessités de la vie qui nous porte à vouloir gagner quelques dollars, quand la chose est possible.

Je tiens à donner au ministre de l'Agriculture tout le mérite qui lui revient pour avoir fait préparer et publier ce document qui n'est pas tout à fait nouveau pour moi. Aux honorables députés de la droite qui croient quelquefois que je suis à peine digne de représenter un comté dans cette Chambre, je puis dire que depuis quatre ou cinq mois j'ai été en relations assez intimes avec le ministre de l'Agriculture, à propos de cette question. Dès mon arrivée à Ottawa, au commencement de la session, j'ai inscrit un projet de résolution pour avoir l'occasion d'en saisir la Chambre. L'honorable ministre croyant sans doute qu'un débat ne pourrait donner aucun résultat satisfaisant, vint franchement me trouver et je l'accueillis de même.

Le résultat de nos conversations a été que durant toute la session je n'ai pas dit un seul mot sur cette question des pommes de terre. Si mes honorables amis se rendaient compte de l'importance de cette question dans ma circonscription, ils comprendraient que j'ai dû me faire violence pour m'abstenir de la discuter. J'ai ici, sur mon pupitre, deux cents lettres dans lesquelles mes meilleurs partisans me demandent pourquoi je ne parle pas de cette question des pommes de terre. Ils me demandent pourquoi je ne fais rien pour faire cesser l'interdiction. Cependant, je n'ai aucun doute que le ministre croit faire pour le mieux et je lui reconnais le mérite de la franchise. Tant que je n'aurai pas la preuve du contraire, je croirai qu'il est sincère. Il a maintenant publié ce document que les honorables députés de la droite viennent de faire remettre à l'honorable député de King (M. Hughes). Ils s'imaginaient lui avoir joué un bon tour

[M. Carvell.]

en lui envoyant un document contenant des photographies de pommes de terre atteintes de maladie.

M. HENDERSON: Des exemplaires de ce document sont au bureau de poste, à l'adresse de tous les membres de la Chambre. Il n'y a rien d'injurieux dans le fait d'en envoyer un exemplaire à l'honorable député de King.

M. CARVELL: Je sais que des exemplaires de ce document sont maintenant au bureau de poste, mais il n'y a pas à se tromper sur l'intention de celui qui en a fait passer un exemplaire de ce côté-ci de la salle. Il n'a pu être envoyé que par un député d'Ontario; personne autre n'aurait voulu faire une chose semblable.

Plusieurs DEPUTES: A l'ordre.

M. CARVELL: Ce que je dis ne s'adresse pas à tous les députés d'Ontario; ils sont à peine une demi-douzaine qui voudraient se conduire ainsi. En procédant par élimination, il serait facile d'arriver au coupable.

Je tiens à féliciter le ministre de l'Agriculture du travail qu'il a fait. Il m'a promis de répandre ce document à profusion dans la province du Nouveau-Brunswick et j'espère que tous les cultivateurs des Provinces maritimes en recevront un exemplaire. Il contient des renseignements très utiles.

M. MARCIL: Cet imprimé sera-t-il distribué?

M. CARVELL: C'est ce que le ministre de l'Agriculture m'a promis, il y a environ un mois, et je n'ai aucun doute qu'il tiendra sa promesse. Tous les cultivateurs des Provinces maritimes pourront se rendre compte de ce que c'est qu'une pomme de terre malade.

M. SEXSMITH: L'honorable député peut-il nous donner la production totale de pommes de terre dans le Nouveau-Brunswick?

M. CARVELL: Je ne suis pas en état de fournir ce renseignement, mais je puis dire que dans les trois comtés de Victoria, Madawaska et Carleton, la production totale est d'environ 1,000,000 de barils et que les trois quarts viennent du comté de Carleton. Je n'exagère pas en disant que mon comté, l'an dernier, a produit 3 millions de boisseaux de pommes de terre. Ainsi, la Chambre doit se rendre compte de l'énorme importance de cette question, vu que la population du comté n'est que de 21,000